

OCCUPATIONS DES PERSONNES CONDAMNÉES POUR DÉLITS
SUJETS A POURSUITE, 1889.

DÉLITS.	OCCUPATIONS.						
	Agricul- teurs.	Com- merçants	Domes- tiques.	Indus- triels.	Profess. libérales	Journa- liers.	Non données
Classe I ...	86	141	41	144	28	424	133
“ II ...	6	14	7	45	...	125	86
“ III ...	85	234	146	324	44	999	808
“ IV ...	4	5	4	4	...	22	2
“ V ...	4	10	1	8	4	7	7
“ VI ...	13	16	22	28	9	48	70
Total	198	420	221	553	85	1,625	1,106

Les classes travaillante, industrielle et commerciale fournissent le plus grand nombre de criminels. Le tableau suivant donne les proportions au nombre total durant les années 1886, 1887, 1888 et 1889 :—

	1886.	1887.	1888.	1889.
Classe travaillante	44 pour cent.	44 pour cent.	38 pour cent.	38 pour cent.
Industrielle	15 “	15 “	12 “	13 “
Commerciale.....	8 “	8 “	9 “	10 “

Relevés
incomplets

717. Dans les trois années ci-dessus précitées, pas moins de 21, 17, 26 et 26 pour cent furent rapportés sans que leurs occupations fussent données, ce qui indique encore plus clairement la négligence de ceux qui envoient les relevés.

Sentence
des person-
nes con-
damnées,
1887-1888.

718. Les sentences des personnes jugées et condamnées pour délits sujets à poursuite, en 1889 étaient comme suit :—

	Nombre.
Mort.....	8
Pénitencier, deux années et au-dessous de cinq.....	300
“ cinq années et au-dessus.....	138
“ à vie	5
Prison, avec option de l'amende.....	592
“ au-dessous d'une année	2,109
“ une année et au-dessus.....	196
Envoyés à la prison de réforme.....	271
Sentences différées.....	534
Sentences diverses.....	55
Total des condamnations.....	<u>4,208</u>